

442054

\*\*\*

NOTE (BIO (78) 347) AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE, A M. BURGHARDT DG I ET M. LECOMTE  
DG VIII

\*\*\*

REUNION DE LA COMMISSION DU 4 OCTOBRE 1978

432

1. ACIER

LA COMMISSION A EU UN DEBAT EN PROFONDEUR SUR LE FONCTION-  
NEMENT, PENDANT L'ANNEE EN COURS, DU PLAN ANTI-CRISE 'ACIER',  
VU SOUS TOUS SES ASPECTS (SOCIAL, RECONVERSION, EXTERNE, ETC.).

AU TERME DE CETTE DISCUSSION, LA COMMISSION EST ARRIVEE A LA  
CONCLUSION QU'IL EST NECESSAIRE DE POURSUIVRE PENDANT L'ANNEE  
1979 LE PLAN ANTI-CRISE, SOUS RESERVE D'AMENAGEMENTS JUSTIFIES  
PAR L'EXPERIENCE, TANT EN CE QUI CONCERNE L'ACTION SUR LE  
MARCHÉ DE LA COMMUNAUTE QUE LES RELATIONS AVEC LES PAYS  
EXPORTATEURS VERS LA COMMUNAUTE. CE DISPOSITIF RESTE SOUS LE  
CONTROLE DE LA COMMISSION QUI EST A MEME DE L'ADAPTER EN  
FONCTION DES CIRCONSTANCES ET DES BESOINS.

M. DAVIGNON INFORMERA AUJOURD'HUI LE COMITE DES REPRESENTANTS  
PERMANENTS SUR LES ORIENTATIONS TELLES QU'ELLES SE SONT  
DEGAGEES AU COURS DE LA REUNION DE LA COMMISSION. UN PREMIER  
DEBAT AU CONSEIL AURA LIEU LE 17 OCTOBRE PROCHAIN ET UNE  
DECISION POURRAIT ETRE PRISE LORS D'UN CONSEIL A LA FIN DU  
MOIS DE NOVEMBRE.

////

NNNN

P.CERF  
346636

GPP

B. 1/20

3810

5.10.78

X

X

~~SECRET~~ P.CERF

*J. Ce L*

346636

2. PREPARATION DE LA CONFERENCE TRIPARTITE  
-----

LA COMMISSION A CONSACRE UNE PREMIERE DISCUSSION A UNE COMMUNICATION DU VICE-PRESIDENT VREDELING EN ASSOCIATION AVEC LE VICE-PRESIDENT ORTOLI - COMMUNICATION DESTINEE A LA CONFERENCE TRIPARTITE QUI SE TIENDRA LE 9 NOVEMBRE PROCHAIN AU PALAIS DES CONGRES A BRUXELLES.

LA COMMUNICATION ESQUISSE UNE STRATEGIE COMMUNAUTAIRE DANS LA PERSPECTIVE D'UNE CROISSANCE ET UNE STABILITE VERS LA RESTAURATION DE L'EMPLOI DANS LA COMMUNAUTE - STRATEGIE QUI SE BASE SUR LES QUATRE ETUDES DE LA COMMISSION QUI ONT PARU DANS LE COURANT DE CETTE ANNEE.

JE VOUS RAPPELLE LES SUJETS DE CES ETUDES - INDIQUES EN 1977 A LA CONFERENCE TRIPARTITE :

- LA REPARTITION DU TRAVAIL
- LE ROLE DU SECTEUR TERTIAIRE ( Y COMPRIS PUBLIC) DANS LA REALISATION DE LA CROISSANCE, DE LA STABILITE ET DU PLEIN-EMPLOI;
- L'EMPLOI DANS L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL;
- INVESTISSEMENT ET EMPLOI. (VOIR NOTRE NOTE BIO (78)199 DU 31.5.78).

LE PAPIER D'ENSEMBLE A SOUMETTRE A LA CONFERENCE TRIPARTITE DEVRAIT ETRE DISPONIBLE DANS LE COURANT DE LA SEMAINE PROCHAINE.  
/////

NNNN

446906

446906

## 3. ASSEMBLEE ANNUELLE DU FMI

□-----

M ORTOLI A FAIT RAPPORT A SES COLLEGUES SUR LES DIFFERENTES REUNIONS AUXQUELLES IL A ASSISTE DANS LE CADRE DE CETTE ASSEMBLEE ANNUELLE DU FMI.

JE VOUS RAPPELLE LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE CETTE REUNION DU FMI QUI ONT D AILLEURS DEJA ETE COMMENTES DANS DE NOMBREUX ARTICLES DANS LA PRESSE, A SAVOIR :

- A) UN CHAGEMENT DE CLIMAT DANS L EVALUATION DES PERSPECTIVES DE L ECONOMIE MONDIALE.
- B) LES DDECISIONS CONCERNANT L AUGMENTATION DES MOYENS DU FMI (QUOTE-PART DE 50 O/O, DE NOUVELLES ALLOCATIONS DE DTS ET UN RENFORCEMENT DU STATUT DE CET INSTRUMENT).
- C) L EXPRESSION D INQUIETUDES PRONONCEES A L EGARD DE L INSTABILITE DES CHANGES ET D UN CERTAIN REVIREMENT DES OPINIONS AU SUJET DES VERTUS DES TAUX FLUCTUANTS.
- D) UN LARGE INTERET POUR LES OBJECTIFS DECLARES DU PROJET DE SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN.

EN CE QUI CONCERNE LE DERNIER (SME)□, JE VOUS RAPPELLE L OBJECTIF EXPRIME DANS LES DECLARATIONS DE BREMEN D ACHEVER LES PRINCIPAUX TRAVAUX EN CETTE MATIERE JUSQU A LA FIN DU MOIS D OCTOBRE. A CET EFFET, LES REUNIONS SUIVANTES SONT PREVUES POUR CE MOIS-CI: GROUPE DE COORDINATION (9.10.), COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES (9.10.), COMITE MONETAIRE (10.10.), CONSEIL ECO/FIN □(16.10.), PROLONGATION EVENTUELLE LE 23.10., COMITE DE POLITIQUE ECONOMIQUE (26.10.).

////

422354

## PREFERENCES GENERALISEES

■-----

LA COMMISSION A ADOPTE LE SCHEMA DES PREFERENCES TARIFAIRES GENERALISEES EN FAVEUR DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT POUR 1979. LES ORIENTATIONS ET LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU SCHEMA SONT EXPOSEES DANS LA NOTE P - 105.

J'ATTIRE VOTRE ATTENTION SUR TROIS ASPECTS :

■

-----

- PREMIEREMENT LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION REPRESENTENT UN EQUILIBRE ENTRE LA NECESSITE D'AMELIORER L'ACCES DES PVD A NOS MARCHES, QUI A ETE EXPLICITEMENT RECONNUE PAR LE CONSEIL DU 27 JUIN ET PAR LE CONSEIL EUROPEEN DE BREME ET L'OBLIGATION DE TENIR COMPTE DE DIFFICULTES DE L'INDUSTRIE EUROPEENNE, NOTAMMENT DANS CERTAINS SECTEURS.
- DEUXIEMEMENT, LA COMMISSION A DONNE LA PRIORITE DANS LES AMELIORATIONS QU'ELLE PROPOSE, A DES MESURES SPECIALES EN FAVEUR DES PVD LES MOINS AVANCES.
- TROISIEMEMENT, LA COMMISSION PROPOSE UNE MODIFICATION RADICALE DU SCHEMA POUR LES PRODUITS TEXTILES EN FONCTION DES ACCORDS CONCLUS AVEC LES PAYS FOURNISSEURS LORS DU RENOUELEMENT DE L'AMF. ■■  
/////

NNNN

412608

## 5. INFRACTIONS POMMES DE TERRE ET MOUTON

LA COMMISSION A DECIDE DE SAISIR LA COUR DE JUSTICE AFIN D'OBTENIR LA SUPPRESSION DES LIMITATIONS AU COMMERCE INTRACOMMUNAUTAIRE DE POMMES DE TERRE ET DE VIANDE DE MOUTON APPLIQUEES PAR LA GRANDE BRETAGNE ET LA FRANCE.

LA GRANDE-BRETAGNE CONTINUE A APPLIQUER UNE INTERDICTION ABSOLUE D'IMPORTATION DE POMMES DE TERRE DE CONSERVATION ET UNE INTERDICTION, PENDANT DEUX MOIS PAR AN, D'IMPORTATION DE POMMES DE TERRE DE PRIMEURS. SELON LA COMMISSION, CES RESTRICTIONS AU COMMERCE INTRACOMMUNAUTAIRE NE SE JUSTIFIENT PLUS DEPUIS LE 1ER JANVIER 1978, FIN DE LA PERIODE TRANSITOIRE D'ADHESION DE LA GRANDE-BRETAGNE. L'OPINION DE LA COMMISSION EST BASEE SUR UN ARRET DE LA COUR DE JUSTICE (AFFAIRE CHARMASSON) SELON LEQUEL DES ORGANISATIONS DE MARCHE NATIONALES LIMITANT LE COMMERCE INTRACOMMUNAUTAIRE NE SONT PLUS ACCEPTABLES APRES LA PERIODE TRANSITOIRE, MEME EN L'ABSENCE D'UN REGIME COMMUNAUTAIRE POUR LES PRODUITS EN QUESTION.

LA COMMISSION A MIS LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE EN DEMEURE, AU MOIS DE FEVRIER 1978, DE JUSTIFIER LA MESURE LITIGIEUSE. LE 8 JUIN, LA COMMISSION AVAIT ENVOYE UN AVIS MOTIVE DEMANDANT LA SUPPRESSION DES LIMITATIONS A L'IMPORTATION.

LA PLAINTTE CONTRE LE GOUVERNEMENT FRANCAIS CONCERNE LA PERCEPTION DE TAXES COMPENSATOIRES OU L'INTERDICTION D'IMPORTER DE LA VIANDE OVINE EN PROVENANCE D'AUTRES PAYS DE LA COMMUNAUTE ET NOTAMMENT EN PROVENANCE DE LA GRANDE-BRETAGNE. SUIVANT UN RAISONNEMENT ANALOGUE A CELUI QU'ELLE A TENU POUR LES POMMES DE TERRE, LA COMMISSION A OUVERT UNE PROCEDURE D'INFRACTION EN FEVRIER ET ENVOYE UN AVIS MOTIVE EXIGEANT LA SUPPRESSION DES LIMITATIONS AU MOIS DE MAI DE CETTE ANNEE.

LA COMMISSION A PROPOSE DES ORGANISATIONS COMMUNES DE MARCHE POUR CES DEUX SECTEURS. LES DISCUSSIONS AU CONSEIL SE POURSUIVENT. POUR MEMOIRE : LA PROPOSITION POMMES DE TERRE A ETE FAITE EN JANVIER 1976 (P-4 DE 1976), LA PROPOSITION POUR LA VIANDE OVINE EN AVRIL 1978 (P-33 DE 1978).

## 6. FEOGA-ORIENTATION

LA COMMISSION A ARRETE UNE PROPOSITION QUI PERMETTRA AU FEOGA, SECTION ORIENTATION, DE FINANCER EN 1978 ET 1979 DES PROJETS INDIVIDUELS DE STRUCTURES AGRICOLES. SELON LE REGLEMENT EN VIGUEUR, TOUS LES FONDS DISPONIBLES DEVRONT ETRE CONSACRES A DES ACTIONS  
 ////

NNNN

346642

SUITE

346642

COMMUNES QUI ABSORBENT MAINTENANT L'ENSEMBLE DES 325 MUC DISPONIBLES DANS LE FEOGA ORIENTATION.

SUITE A UN ACCORD DE PRINCIPE DU CONSEIL DE MINISTRES AU MOIS DE MAI 1978, LA COMMISSION PROPOSE A PRESENT, A TITRE TRANSITOIRE, DE CONTINUER LE FINANCEMENT DES PROJETS INDIVIDUELS (Y INCLUS CEUX CONCERNANT LA PECHERIE COMMUNICATIVE). A CE TITRE, LES ETATS MEMBRES POURRONT INTRODUIRE DES PROJETS JUSQU'AU 1.12.1978. LE MONTANT DISPONIBLE POUR CES PROJETS EST DE 70 MUC.

LES MINISTRES ETAIENT D'ACCORD POUR QUE LES PAYS DU BENELUX BENEFICIENT D'UNE CERTAINE PRIORITE LORS DE L'OCTROI DE CES FONDS. C'EST POURQUOI, LA COMMISSION PROPOSE DE DOUBLER, EN FAVEUR DE CERTAINES REGIONS DU BENELUX, LES PRIMES COMMUNAUTAIRES OCTROYEES POUR ABATTRE LES BOVINS ATTEINTS DE BRUCELLOSE, LEUCOSE ET TUBERCULOSE.

#### 7. PECHE

■-----

LA COMMISSION A CONSTATE QUE LA GRANDE-BRETAGNE N'A PAS REAGI A SA LETTRE DE VENDREDI DERNIER AU SUJET DES MESURES NATIONALES QUE CE PAYS A PRISES OU ENVISAGE DE PRENDRE DANS LE DOMAINE DE LA PECHE.

COMME VOUS LE SAVEZ, LA COMMISSION N'A PAS ETE EN MESURE D'APPROUVER LES MESURES BRITANNIQUES.

LA COMMISSION A DEMANDE A SON SERVICE JURIDIQUE ET A SA DIRECTION GENERALE DE LA PECHE D'EXAMINER LA SITUATION QUI RESULTE DE L'ABSENCE DE REACTIONS BRITANNIQUES ET D'EXAMINER LES DEMARCHES EVENTUELLES QUE LA COMMISSION DEVRA PRENDRE. ■■

////

NNNN

446907

446907

8. REMBOURSEMENT ANTICIPE DU CREDIT A MOYEN TERME PAR L ITALIE  
□-----

LE 18 SEPTEMBRE, L ITALIE A REMBOURSE LA TROISIEME TRANCHE D ENVIRON USD 350 MILLIONS DU CREDIT QU ELLE A RECU EN 1974 DANS LE CADRE DU CONCOURS FINANCIER A MOYEN TERME. FIN SEPTEMBRE, L ITALIE A VERSE LA QUATRIEME ET DERNIERE TRANCHE DE CE CREDIT QUI NORMALEMENT DEVRAIT VENIR A ECHEANCE LE 18 DECEMBRE 1978. AVEC CE REMBOURSEMENT ANTICIPE DU CREDIT A MOYEN TERME, IL RESTE ENCORE LE CREDIT OCTROYE A L ITALIE DANS LE CADRE DE L EMPRUNT COMMUNAUTAIRE.

SITUATION OCTOBRE 1978 :  
CREDITS USD - 1,3 MRD  
(UCME - 1,0 MRD)  
DM - 385 MIO  
(USD - 190 MIO)  
□-----  
TOTAL : - 1,5 MRD

□  
□  
□  
□  
□  
□  
□  
□

RENDEZ VOUS DE MIDI DU 5 OCTOBRE  
□-----

1. ENTRETIEN VOUEL - VON LAMBSDORFF, A BONN LE 6 OCTOBRE
2. ENTRETIENS DG IV AVEC LA COMMISSION FRANCAISE DE LA CONCURRENCE.
3. VISITE OFFICIELLE DE M. CHEYSSON EN ESPAGNE
4. ENTRETIEN DES 'CINQ SAGES' ALLEMANDS EN MATIERE ECONOMIQUE, A LA COMMISSION
5. DIFFUSION DU DISCOURS DU PRESIDENT JENKINS DEVANT LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MANCHESTER.

PAR SUITE D'UNE PANNE TECHNIQUE DE L'ORDINATEUR, LA TRANSMISSION DE CETTE NOTE NE PEUT ETRE ASSUREE QU'AVEC UN RETARD CONSIDERABLE POUR LEQUEL NOUS NOUS EXCUSONS.

1540 AMITIES  
PAUL CERF COMEUR  
NNNN

NNNN